

4 novembre 1988 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse conjointe de M. François Mitterrand, Président de la République et de M. Helmut Kohl, Chancelier de RFA, notamment sur les relations culturelles franco-allemandes, Bonn le 4 novembre 1988.

Mesdames,

- Messieurs,

- Je me réjouis de voir se dérouler les conversations franco-allemandes de la manière dont elles se déroulent aujourd'hui, conformes à une saine tradition.

- Le Chancelier Kohl vous a dit l'essentiel de telle sorte que nous pourrions maintenant laisser place aux questions qui doivent être posées.

- Je mettrai simplement l'accent sur quelques sujets abordés par le Chancelier, auxquels j'apporterai les précisions suivantes.

- La chaîne culturelle franco-allemande dispose maintenant d'une définition de principes et d'un processus de mise en place. Sa vocation européenne est reconnue, son siège, le siège de l'institution paritaire qui la gérera sera situé à Strasbourg. Elle diffusera par satellite ou par câble. Elle utilisera la norme de haute définition dite D2-Mac-Paquets qui permet la traduction simultanée en plusieurs langues et elle sera financée par les deux partenaires. C'est le 30 novembre, c'est à dire dans peu de temps, qu'un groupe de travail se réunira pour fixer le calendrier.

- De la même façon, le haut conseil culturel franco-allemand va s'installer. Les membres allemands et français sont désignés. La séance inaugurale se tiendra à Paris avant la fin de cette année. J'insiste sur ces points en même temps que sur les conversations qui ont eu lieu au regard de l'éducation pour constater que si les progrès sont accomplis, il convient de faire des efforts supplémentaires pour l'enseignement de la langue du pays partenaire, aussi bien en Allemagne qu'en France.\

Les ministres compétents ont insisté en matière d'économie et de finances sur la nécessaire harmonisation des fiscalités de l'épargne. Ils ont également étudié les problèmes liés à l'endettement des pays au développement.

- En fait, la situation de nos deux pays s'améliore, on le constate. Elle est même meilleure que prévu. Les problèmes qui restent continuent d'être soumis à notre attention. Nous avons en particulier parlé du système monétaire européen pour que les vues allemandes et françaises deviennent identiques.

- Voilà, j'insiste sur ces points, pour le reste si vous voulez bien nous poser des questions d'usage, nous nous efforcerons d'y répondre.\

QUESTION.- (Sur la demande d'adhésion de l'Autriche à la Communauté).

- LE PRESIDENT.- Sur le principe c'est l'Autriche qui est d'abord juge. Sur le fait, je pense que la Communauté `CEE` a suffisamment de travail pour préparer le marché unique dès 1992 - 1993 pour donner suite maintenant aux demandes d'adhésion qui sont plusieurs, qui sont nombreuses et qui modifieraient bien entendu l'état présent de la communauté. En principe, tout est ouvert, en pratique pendant quelques années, nous avons besoin de mettre au point les accords déjà signés entre douze.\